



## **Déclaration de la FSU au CTSD du 24 juin 2014**

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour finaliser les projets d'organisation des rythmes scolaires. On ne peut pas dire que la réforme des rythmes soit une réussite. C'est une catastrophe pour les élèves et les personnels.

Cette réforme est avant tout la réforme du périscolaire et l'objectif premier de « *mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire* » n'est pas vraiment atteint, loin de là !

Les écoles privées ne sont même pas assujetties à cette réforme. Qui peut faire croire que l'on va mieux organiser le temps scolaire alors que tous les élèves ne sont pas concernés ? Voilà déjà une preuve flagrante d'inégalité sur le territoire.

Pour la FSU, comme nous l'avons déjà dit dans notre dernière déclaration, la communauté éducative reste enlisée dans cette réforme des rythmes scolaires toujours mal pensée, mal préparée, peu financée, non prioritaire et permettant aux élus de mettre la main sur l'école et son fonctionnement.

Cette réforme n'allège pas la journée de l'enfant, ni de l'élève.

Cette réforme obéit aux financements, aux horaires des transports, aux désirs des maires.

Cette réforme a des conséquences fâcheuses sur les conditions de travail et la vie privée des personnels.

A cette heure, de nombreux enseignants nous appellent parce qu'ils ne sont pas informés des horaires de leur école l'année prochaine. Certains les découvrent d'ailleurs sur le site du ministère « [5matinées.gouv.fr](http://5matinées.gouv.fr) », dédié aux parents.

Apparemment, les organisations syndicales et les enseignants sont les derniers informés ! Le ministère ne respecte même pas le paritarisme en diffusant les horaires avant la tenue des instances –CTSD et CDEN- alors que des situations restent à revoir.

La FSU le regrette et le dénonce ! Nous aurions aimé que le ministre ait autant d'égard à informer les familles qu'à écouter et informer ses propres personnels.

Certains enseignants découvrent également sur ce site, que les horaires, établis parfois en concertation, ont changé, sans avoir reçu aucune

information, ni avoir été concertés, les conseils d'école n'ont même pas été réunis.

Poursuivant cette logique de communication, le Ministre a également souhaité adresser par l'intermédiaire des enseignants une lettre aux parents. Les familles seront-elles mieux renseignées que les enseignants ?

Vous pourrez donc imaginer leur colère et leur consternation devant cette réforme des rythmes qui promet des conditions de rentrée bien difficiles. C'est aussi pourquoi le SNUipp-FSU a d'ores et déjà déposé une alerte sociale pour la rentrée.

Au niveau départemental, le SNUipp avec la FSU sera très attentif aux conditions de rentrée des collègues et accompagnera tous les collègues pour améliorer leurs conditions de travail et les conditions d'enseignement dans les écoles.

Nous rappelons également qu'il est essentiel que les collégiens du département puissent continuer à accéder aux équipements sportifs. Et cela pour pouvoir assurer l'enseignement obligatoire ainsi que la pratique volontaire dans le cadre des associations sportives scolaires. Nous formulons de grosses inquiétudes à ce sujet.

La FSU souhaite aussi que l'on fasse un véritable bilan de cette première année de rythmes : absentéisme, fatigue des élèves, conditions de travail, conditions d'apprentissage des élèves.

La FSU a déjà « actionné » tous ces sujets lors des comités de suivi mais aussi dans ses nombreuses interventions en CHSCT à ce sujet. Nous participerons d'ailleurs au bilan des réponses d'une première enquête rythmes, initiée à la demande de la FSU, au prochain CHSCT de rentrée.

Nous rappelons également que le SNUipp-FSU a toujours demandé et continue de réclamer la suspension et la réécriture totale du décret de janvier 2013 ainsi que son décret complémentaire.

Pour qu'une réforme des rythmes scolaires soit efficace pour la réussite des élèves, elle doit d'abord concerner le temps scolaire et être basée, avant tout, sur des critères pédagogiques et faciliter les apprentissages.

Nous le rappelons également, pour que notre école avance, elle doit s'appuyer sur ceux qui la font vivre tous les jours. Il y a urgence aujourd'hui à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions générales d'enseignement et de travail avec des moyens à la hauteur des besoins. Notre école a besoin d'enseignants reconnus, bénéficiant de formation continue, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes, sereines et un salaire en rapport avec leur niveau de qualification. C'est ainsi que l'on rendrait notre métier plus attractif, c'est ainsi que l'on pourrait donner du sens à une réelle priorité au primaire.